















## PROGRAMME DU CONCOURS

### INTRODUCTION

Dans le cadre de ce concours d'idées, les participants sont invités à proposer un projet d'habitat mobile et innovant à destination des jeunes travailleurs.

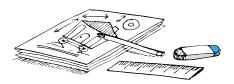
Les trois sites d'implantation sélectionnés sont des sites existants, proposés à l'étude pour le concours par les municipalités de Touvois, La Marne et Corcoué-sur-Logne, et possédant leurs propres réalités urbaines, sociales et économiques. Ils servent à cadrer l'ensemble des problématiques à traiter dans le cadre du concours d'idées, tout en laissant une grande part de liberté d'expression aux candidats.

Ce concours a pour objectif de démontrer qu'il est possible :

- de proposer des espaces de vie mobiles de qualité,
- de guestionner l'architecture à une échelle réduite,
- d'innover dans des coûts raisonnables,
- d'améliorer l'insertion des jeunes travailleurs dans le cadre de vie par le prisme de leur habitat,
- de proposer une nouvelle image du rapport domicile-travail.

## PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Comment l'existence éphémère d'une nouvelle unité d'habitation modifie-t-elle la lecture et le fonctionnement d'un territoire, à ses différentes échelles de compréhension, et sous toutes ses données (urbaines, sociales, économiques)?
- En quoi le module, réflexion décontextualisée puisque considérée comme adaptable (et adapté) à toute situation, vient-il créer du lien, du flux et des dynamiques à l'échelle d'un territoire donné?
- Comment l'habitat mobile redéfinit-il les liens d'appartenances au(x) site(s) d'implantation, et définit-il de nouveaux rapports entre nomadisme et sédentarité des habitants déjà établis ?



## ÉLÉMENTS DE REPONSES DEMANDÉS

Le (ou les) concepteur(s) devra s'attacher à apporter les éléments de réponses suivants :

#### • Au niveau architectural

Les propositions concernant l'unité d'habitation traduiront des réponses innovantes tant en termes d'usage (lieu de vie) que de forme et ambiance (matériaux, couleurs...).

#### • Au niveau environnemental

Les caractéristiques architecturales et énergétiques du bâtiment répondront au concept de développement durable (qualités d'usage des espaces intérieurs et extérieurs, gestion des énergies, économie globale de projet et préservation des ressources naturelles et de la biodiversité…).

#### Au niveau urbain et paysager

Le projet devra faire apparaître des capacités d'adaptation fortes, et des intentions urbaines et paysagères permettant l'accrochage du projet aux parcelles et à son environnement immédiat .

#### Au niveau économique

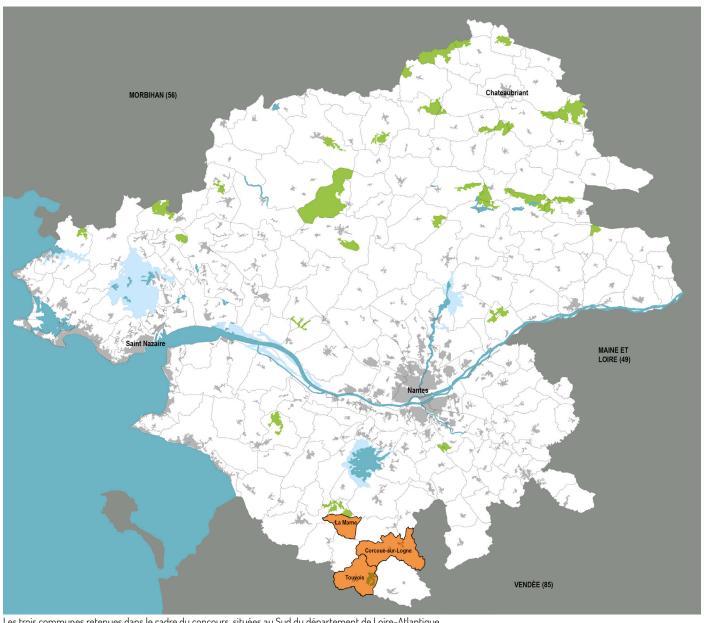
L'approche économique de la réalisation (coût global de la construction et coût de fonctionnement) devra fortement être prise en compte afin que l'ensemble des propositions contenues dans le projet reste en prise avec la réalité.



### LES SITES D'IMPLANTATION

Les trois sites retenus pour le concours d'idées se trouvent sur les communes de Touvois, La Marne et Corcoué-sur-Logne. Ces trois communes du sud du département ne possèdent actuellement pas d'offre de logements adaptés pour les jeunes travailleurs. Or, de nombreux lieux potentiels de recrutement et de travail s'y trouvent : industries, commerces, artisanats, services... Autant de potentiels employeurs pour les jeunes travailleurs, à condition de trouver à proximité une offre de logement adaptée.

Le concours d'idées interroge ces trois sites afin d'ancrer le projet dans une certaine réalité urbaine, économique et sociale. Le projet devra trouver, pour chacun des sites proposés, des solutions mineures d'adaptation afin de répondre à divers contextes et formes urbaines. À noter qu'au-delà de ces trois sites d'études, le projet devra pouvoir s'adapter, in fine, à un maximum de typologies de territoire.



Les trois communes retenues dans le cadre du concours, situées au Sud du département de Loire-Atlantique.



## LES ENJEUX DIVERSIFIÉS DE L'HABITAT MOBILE

Les problématiques liées à l'habitat mobile sont muliples. Les enjeux présentés ci-dessous ont pour objectif de dresser un premier constat afin d'aider les candidats à définir leur propre réponse.

#### Qualité d'implantation dans le site :

#### Questionner la mobilité

Créer un logement mobile ne signifie pas forcément que celui-ci soit un moyen de locomotion à proprement parler : il peut être tracté, déplacé, démonté, dégonflé, etc... Dès lors, quelles solutions semblent les plus pertinentes en rapport aux besoins des jeunes travailleurs ?

#### Réfléchir au rapport entre « intégration » et « éphémère »

Le MOBIL'HAB a pour essence le fait d'être déplaçable, donc potentiellement intégré à diverses formes de tissus, bâtis ou non. Comment son architecture, son rapport aux sites, permettront au jeune travailleur, usager de cet espace quotidien, de se sentir « faisant partie » de la parcelle, de la rue, du quartier, de la commune ? Comment le MOBIL'HAB dessinera une continuité, une réponse et/ou une cassure dans le paysage environnant, et interrogera son territoire ?

#### Proposer un fonctionnement économe en espace

Le mode de vie du jeune travailleur est complexe, et un aménagement intelligent de l'espace, aussi réduit soit-il, doit permettre de répondre aux mieux à ses besoins. Comment proposer un espace adapté et adaptable, pratique, évolutif, tout en prônant une certaine économie d'espace, d'énergie et de moyen ?

#### Prise en compte des enjeux du développement durable :

#### Inscrire la construction, son usage et son déplacement dans une démarche environnementale

La question de la gestion des énergies, de l'eau et des déchets devra être prise en compte à l'échelle du projet, à sa construction, durant son usage et durant ses déplacements d'un site à un autre. On réfléchira aux enjeux vis-à-vis du milieu naturel et de la biodiversité des sites où le projet s'intègre : il s'agira d'associer à la réflexion les caractéristiques intrasèques aux sites. Comment prendre en compte les questions liées au traitement des déchets, aux nuisances sonores, à la gestion des énergies renouve-lables ? Comment faire les bons choix de matériaux ?

#### Estimation des coûts :

#### Maîtriser le budget global

Proposer une estimation des coûts pour le MOBIL'HAB, ainsi que pour les espaces extérieurs. Comment concevoir un projet cohérent jusque dans son équilibre économique ?

#### **CONCLUSION:**

DÉMONTRER QU'UNE RÉFLEXION GLOBALE ET QUE LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ARCHITECTURAUX, URBAINS, ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES PEUVENT AMÉLIORER L'IMAGE DE L' « HABITAT MOBILE » ET LE RENDRE PLUS ADAPTÉ AUX USAGERS SPÉCIFIQUES QUE SONT LES JEUNES TRAVAILLEURS.



### **BESOINS ET ENVIES - PROGRAMME ET SURFACES**

La surface habitable du Mobil'Hab reste à la libre appréciation des équipes. Cependant, un minimum de 20 à 25 m² de surface semble nécessaire à un usage confortable des espaces.

L'atelier participatif de décembre 2018, en compagnie d'une dizaine de jeunes travailleurs, a permis de mettre en avant certains besoins et envies. Les résultats de cet atelier, sous forme de nuages de mots et de notes du CAUE 44, sont disponibles dans ce programme.

## TABLEAU DES SURFACES UTILES (DONNÉES À TITRE INDICATIF)

#### Espace de vie

 $\begin{array}{lll} \text{Espace détente / Salon} & 10\text{m}^2 \\ \text{Cuisine} & 5\text{ m}^2 \\ \text{Coin Repas} & \text{Non défini} \\ \textbf{Total Espace de vie} & \textbf{15}\text{ m}^2 \\ \end{array}$ 

#### Espace nuit

Chambre/Coin nuit 6 m²
Rangement Non défini
Total Espace nuit 6 m²

#### **Sanitaires**

Salle d'eau / WC 3 m² **Total Sanitaires** 3 m²

TOTAL SURFACE ENVIRON 24 M<sup>2</sup>

## **REMARQUES DES JEUNES TRAVAILLEURS**

#### Espace de vie

- ° La cuisine doit être ouverte sur la pièce de vie. Un élément bas, type bar/comptoir, pourra délimiter la limite entre les deux espaces cuisine et salon. Il pourra être utilisé comme coin repas.
- ° L'espace de vie devra être éclairé naturellement et trouver des vues sur le paysage.

#### Espace nuit

- ° L' espace du sommeil devra être séparé de l'espace de vie. Cependant, une ample connexion entre ces deux espaces peut permettre à ceux qui le souhaitent de le laisser ouvert sur l'espace de vie.
- <sup>o</sup> Un large couchage (140 cm) devra être envisagé.
- ° L'espace nuit pourra être éclairé naturellement. Une vue à hauteur d'yeux au réveil est privilégiée.
- ° De nombreux rangements devront être imaginés au sein du projet.

#### Espace extérieur

° Le lien à l'extérieur devra être fortement marqué. On privilégiera des possibilités de prolonger l'espace intérieur au dehors, au sol comme sur le toit.



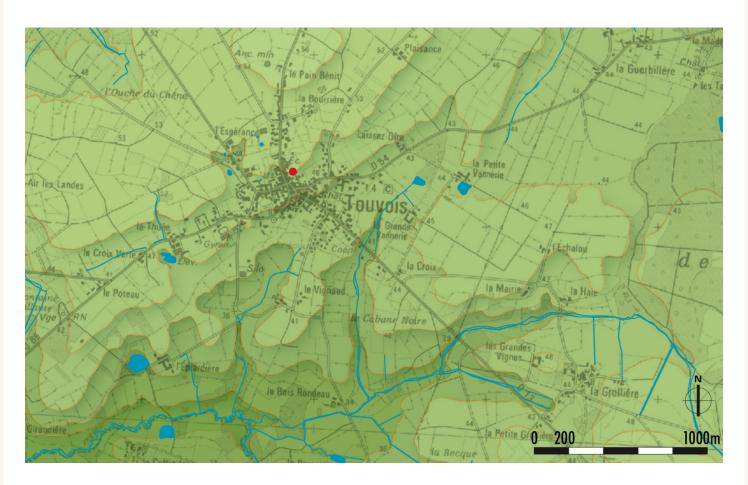


## SITE 1: TOUVOIS, rue William JUDSON

## PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Touvois se situe à 40 km environ de Nantes, en limite Sud du département, à proximité immédiate de la Vendée. La commune de Touvois fait partie de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.

D'après l'enquête de recensement de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la population municipale comprend 1 719 habitants. Sa surface est de 3920 hectares dont environ 600 hectares de forêt.



## APPROCHE PAYSAGÈRE GLOBALE : LE BOURG EN REBORD DE PLATEAU

Il est dit par la tradition que Touvois signifiait « toutes les voies ». Touvois était un carrefour de toutes les voies qui menaient les pélerins au sanctuaire espagnol de St-Jacques-de-Compostelle.

Le bourg de Touvois s'implante en rebord de plateau, sur le versant nord de la vallée du Falleron. Cette exposition plein Sud, en limite des zones inondables ou humides, qualifie et caractérise l'urbanisation du bourg. La départementale 54, parallèle aux courbes de niveaux, constitue un des axes de développement structurant et originel. Les lignes de force du paysage sont dictées par la topographie.

Ces lignes proviennent de la logique des eaux de ruissellement qui organisent le site en vallon perpendiculaire à la RD et à la limite du bourg. Entre le plateau ouvert des grandes cultures, les fonds de vallées boisés et bocagers, un versant composite offre des vues gratifiantes sur le paysage rural d'une grande qualité.





### LE SITE D'IMPLANTATION: LE BOURG

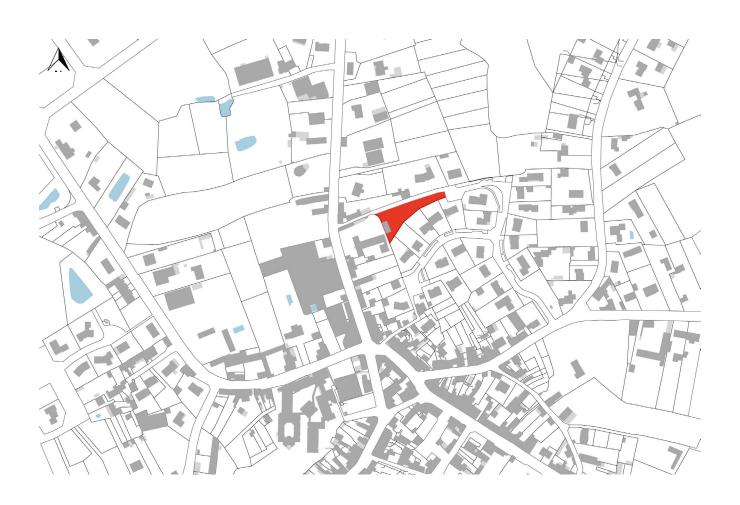
Le site retenu pour le concours d'idées se situe au Nord du bourg de Touvois, à proximité de la RD65, axe Nord-Sud reliant la commune à Saint-Philbert-de-GrandLieu et permettant de rejoindre la métropole nantaise.

La parcelle, située rue William Judson, se trouve à l'arrière de la mairie, donnant sur la rue de Nantes. Sa desserte peut se faire de deux manières : depuis le passage donnant sur la rue de Nantes, au nord de la mairie, ou par la rue William Judson du quartier pavillonnaire qui s'étend au Sud et à l'Est de la parcelle.

À proximité immédiate du bourg, le site dispose d'un accès privilégié à tous les services et commerces du bourg de Touvois. De nombreuses entreprises forment aussi le paysage immédiat : la teinturerie Bonnin, un fabricant de matériel de pressing, une carroserie, un garage automobile...

Le périmètre d'implantation du concours d'idées se situe sur la parcelle communale cadastrée AC78. D'une surface d'environ 1201 m², il possède un linéaire d'environ 81 mètres sur la rue William Judson au Nord, et son épaisseur varie de 6 mètres linéaires à l'Est jusqu'à 35 mètres environ à l'Ouest, côté mairie.

À noter qu'une construction modulaire est présente sur la parcelle, le long de la limite séparative Ouest, et devra être conservée dans l'optique du concours. Elle est actuellement utilisée par la municipalité.











La vue sur la mairie et la rue de Nantes, voie structurante de Touvois. La parcelle est reliée à cette rue, par une venelle située à la gauche de la mairie.



Vue sur la parcelle, plantée d'un alignement d'arbres, et sur la construction temporaire située en fond de parcelle.



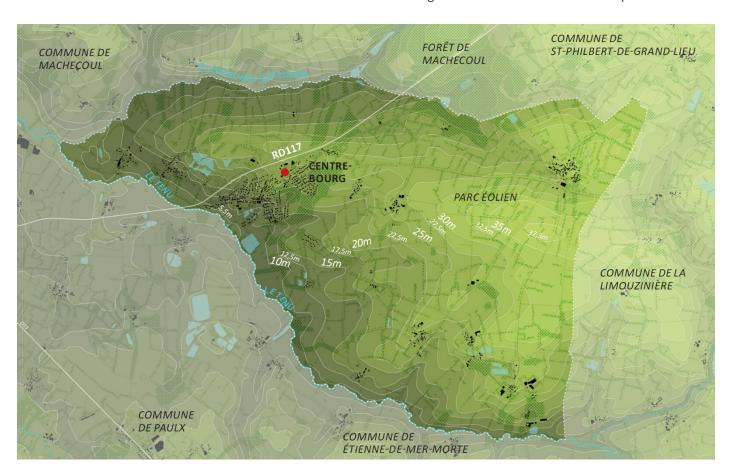
Vue sur la construction temporaire, à droite de l'image, et sur le site d'implantation, donnant sur le fond de parcelle des maisons individuelles qui la jouxtent.

## SITE 2 : LA MARNE, 28 bis rue des Fossés

## PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de La Marne est située au Sud de la Loire-Atlantique. Ses habitants s'appellent les Marnais et les Marnaises. La commune faisait partie du pays traditionnel du Pays de Retz, dans le pays historique du Pays Nantais. Les dernières statistiques démographiques pour la commune de La Marne ont été fixées en 2015. Il ressort que la mairie de La Marne administre une population totale de 1 442 personnes, avec une densité de 79 habitants par km².

La commune de La Marne fait partie de la communauté de commune Sud Retz Atlantique, issue de la fusion des deux communautés de communes suivantes : Communautés de communes de la région de Machecoul et Loire-Atlantique Méridionale.

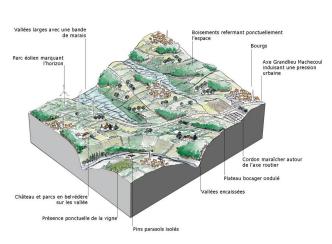


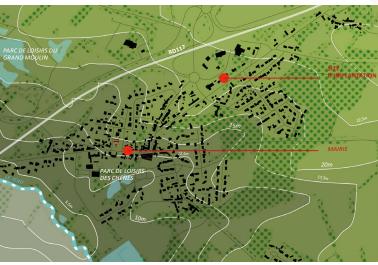
## APPROCHE PAYSAGÈRE GLOBALE : LE BOURG EN REBORD DE PLATEAU

Le centre-bourg de la Marne est situé sur la pente douce du coteau Est de la rivière du Tenu et tend à s'étirer et se développer en « altitude » vers l'ouest. La création de la route, contournement du bourg sur la RD117 (axe important entre Nantes et Challans) dans les années 1990, a permis de développer la zone d'activités et de créer de nouveaux quartiers d'habitation au nord et au nord-ouest. Si le centre-bourg concentre la plupart des habitants, Le Breuil, Le Flachou ou La Rivière constituent par ailleurs des hameaux de tailles importantes.

Le territoire de la Marne présente un relief légèrement ondulé, dont l'altitude s'élève de 5,5 m à l'Ouest à 37,5 m à l'Est. Un parc éolien composé de 5 mâts, a été créé sur les hauteurs à l'Ouest de la commune dans les années 2000, tirant ainsi parti des atouts de ce relief. Les cours d'eau dessinent les limites naturelles de la commune : la rivière du Tenu à l'Ouest, et le ruisseau des Fontenelles au Nord. De nombreux affluents du Tenu parcourent le territoire d'Est en Ouest. Cette présence de l'eau est confortée par les mares et les étangs présents dans les creux du relief (l'étymologie celte de La Marne signifierait la "source"). Deux parcs communaux de loisirs ont été créés autour de grands plans d'eau. Le parc des Chênes est situé au cœur du bourg et constitue un cadre paysager privilégié pour les habitants et le développement du pôle enfance et loisirs.

Le paysage communal est caractérisé par un important maillage bocager plus ou moins resserré, complété ponctuellement de grands boisements notamment dans le prolongement de la forêt de Machecoul au Nord et en limite Sud-Ouest du bourg. Cette trame arborée entoure le bourg et s'insère dans le tissu urbain à travers le parc des Chênes.





## LE SITE D'IMPLANTATION : LA ZONE PÉRI-URBAINE

Le site retenu pour le concours d'idées se situe au Nord-Est du bourg de La Marne, à proximité immédiate de la RD117 (Axe Nantes-Machecoul) au Nord. La parcelle, située au 28 Bis rue des Fossés, s'insère entre un nouveau quartier pavillonnaire au Sud et une zone d'activités et de commerces au Nord (présence d'une entreprise de menuiserie, de réparation d'instruments, d'un garage automobile). De l'autre côté de la RD117, se déploient la zone d'activité communautaire, ainsi que la Zone d'Intérêt Départementale.

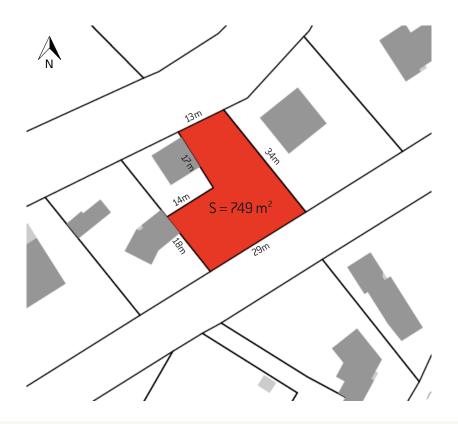
À proximité immédiate, un restaurant, une boulangerie, une épicerie de proximité ainsi qu'un cabinet médical (mitoyen à la parcelle) répondent aux besoins tantôt des habitants à proximité, tantôt des usagers de la RD117. Un arrêt de transport en commun Lila permet de relier Touvois et Nantes par Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Le périmètre d'implantation du concours d'idées se situe sur la parcelle communale cadastrée AD13. D'une surface d'environ 749 m², elle possède un linéaire d'environ 13 mètres sur la rue des Fossés au Nord, et 29 mètres sur la rue de Nantes. Le cabinet médical est implanté en limite séparative Ouest du terrain.











Les services et commerces de proximité avoisinants la parcelle : boulangerie, épicerie, restaurant, cabinet médical



Vue sur la parcelle et sur le cabinet médical, implanté en limite séparative

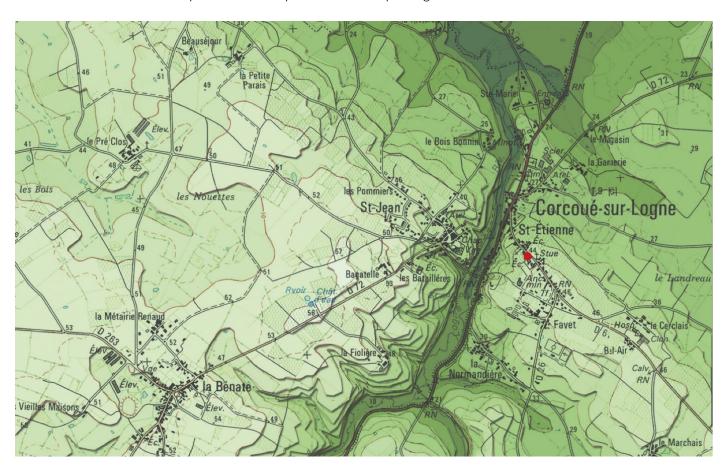


Depuis la rue de Nantes, au sud de la parcelle, vue sur le cabinet médical et la maison individuelle voisine.

## SITE 3: CORCOUÉ-SUR-LOGNE, 8 chemin du vent

## PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La commune de Corcoué-sur-Logne se situe à 30 km environ de Nantes, au Sud du département. Au 1er janvier 2014, elle compte 2767 habitants. Elle se situe dans l'espace agricole, elle est traversée par la rivière La Logne qui marque le relief, cette vallée a orienté le développement des bourgs. La commune compte trois bourgs : La Bénate, Saint-Jean et Saint-Etienne. Les bourgs de Saint-Etienne et de Saint-Jean sont implantés de part et d'autre de la vallée de La Logne, une grande part de ces deux bourgs est installée sur des terrains en pente. La Bénate présente un relief plus régulier.



#### LE SITE D'IMPLANTATION: LE LOTISSEMENT

Le quartier « Les Terrasses du Moulin » correspond à une opération de développement urbain sur le foncier faisant face à la mairie, soucieuse d'environnement, de qualité de vie et de cadre de vie, et de mixité sociale.

Cette opération possède un caractère paysager affirmé, valorisant les patrimoines bâtis visibles depuis le site et confortant le patrimoine végétal en place. Cet espace, à proximité immédiate du cœur du bourg, offre une vue imprenable sur le coteau et l'église de Saint-Jean et sur la vallée de la Logne en contre-bas, dans un cadre exceptionnellement boisé. Les circulations douces, notamment le déplacement piéton, y sont mis en valeur par un jeu de venelles et de traversées avec un traitement de sol différencié.

La diversité des formes architecturales déjà présentes sur le lotissement, tant dans les gabarits que dans les matériaux visibles à proximité immédiate de la parcelle, confère à ce site une identité forte, propre à l'accueil de nouveaux types d'habitats tel que l'habitat léger et mobile, sujet du concours.

De nombreuses parcelles sont, pour le moment, vierges de construction. Celle proposée dans le cadre du concours, située au 8 chemin du vent, à l'angle de deux voies, est orientée au Sud. De forme trapezoïdale et d'une surface d'environ 326 m², elle est bordée de part et d'autre par deux constructions de type traditionnelles, implantées en limites séparatives Nord-Est et Nord-Ouest.



Principes d'implantation sur le lotissement des « Terrasses du Moulin »





Vue aérienne



Vue aérienne





La parcelle, en angle, et les deux maisons traditionnelles qui la bordent, implantées en limites séparatives



La parcelle, à droite de l'image, et le cône de vue sur le clocher de l'église Saint Jean



Un traitement du sol favorise les circulations douces et mène aux cônes de vues sur le grand paysage

## ANNEXE: Compte-rendu des ateliers participatifs

Le mercredi 19 décembre 2018, le CAUE 44 a organisé une soirée avec une dizaine de jeunes travailleurs afin de questionner le programme du concours sous la forme de 4 ateliers participatifs. Chacun de ces ateliers a donné lieu à la création d'un nuage de mots et à de nombreuses discussions autour des sujets abordés. Ces éléments sont mis à votre disposition ci-dessous :

#### ATELIER 1: OU'EST CE OU'HABITER?

#### • Un endroit apaisé

Calme x2 - Dormir - Repos - Sécurité

#### Premières nécessités

Besoin vital - Vivre - Besoin - Se laver - Dormir - Manger - Se nourrir - Être au chaud - Avoir un abris - Consommer

#### • Un endroit confortable

Confort x2 - Se sentir bien où on est -

#### • Un « Chez soi » intime

Se référer à - Occuper - Appartenance - Repère - Adresse - Intime - Intimité

#### • Un espace intérieur et extérieur

Toit x2 - Espace - Limites - Endroit - Terrain - Paysage - Environnement

#### • Un lieu pour recevoir

Recevoir les autres - Partage - Communauté - Se divertir - Besoin

#### • Un lieu sous-entendant des responsabilités

Chercher - Responsabilité - Energie - Taxe x2

#### **NOTE DU CAUE SUR L'ATELIER 1:**

La notion d' « habiter » reste intimement liée à la notion du lieu clos et couvert du logement et de son espace privé attenant. Une notion d'appartenance forte à ce lieu et de responsabilités au regard de celui-ci met en évidence le besoin de s'investir dans le lieu, d'en être « un morceau » : ce n'est pas un logement, c'est un « chez soi », un reflet de leur propre identité, une extension de leur personnalité.

Les jeunes n'ont pas particulièrement ouvert le débat sur la notion d'habiter la rue, le quartier, la ville... Cependant, la notion d'interactions aux autres est fortement ressortie par l'intermédiaire du « recevoir chez soi », de la possibilité d'accueillir famille, amis...

Les jeunes ont mis en exergue le besoin de calme, de confort, d'intimité propre au « chez soi ». Ils envisagent l'habitat jeune travailleur avant tout comme un « sas de décompression » à la sortie du travail, permettant de couper le moment du travail et le moment des besoins de premières nécessités (se laver, manger, dormir...).



## ATELIER 2: QU'EST CE QUE LA MOBILITÉ?

#### • Être déplacable

Nomade - Nuage - Covoiturer - Courant - Se déplacer x2 - Moyen de transport - Voiture - Vélo - Train - Transférer

#### • Être pratique

Adaptation - Facilité x2 - Simplicité - Modulable - Pratique - Organisé - Période

#### • Être confortable

Résistant - Confort - Insonorisé - Isolé - Énergie

#### • Être une expérience

Envie - Choix - Pas de limite - Partager - Aventure - Expérience - Rencontres x2 - Inhabituel - Ouverture d'esprit - Être libre - Changement x2 - Autonomie - Parler

#### **NOTE DU CAUE SUR L'ATELIER 2:**

La notion de mobilité reste un concept flou pour les jeunes travailleurs : pour beaucoup, ce sont eux qui sont mobiles, s'appropriant différents logements immobiles, vacants au gré de leurs expériences. La notion de mobilité était souvent préconçue sur les modèles existants : le logement n'était pas « déplacable » ou « démontable », mais était intimement lié au moyen de transport. Ils envisageaient le MOBIL'HAB comme un moyen de transport quotidien, et non comme un habitat mobile se déplaçant de manière ponctuelle.

La thématique « mobilité » a évidemment fait naître un nuage de mots autour du déplacement. Cependant, pour les jeunes, mobilité ne signifie pas « inadapté » ou « inconfortable », et la simplicité/facilité d'utilisation est fortement suggérée. Ce qui ressort le plus de ce débat, c'est la façon dont les jeunes associent le concept de mobilité avec celui du changement de mode de vie, mettant en lumière le terme « expérience », et ce dans différents domaines : le développement personnel, avec une récurrence accrue du mot « liberté » pendant le débat (alors qu'il apparaît assez peu dans le nuage de mots) ; la dimension sociale, les jeunes étant conscients que ce mode de vie, encore considéré comme alternatif, éveille leur propre curiosité tout autant que celle du voisinage, et sera vecteur de nouvelles rencontres et de nouveaux débats.

Enfin, pour les jeunes, la mobilité imposée par le monde du travail est une mobilité subie. Pour autant, la mobilité du logement est avant tout un choix personnel, une forme d'autonomie voulue et poussée en dehors des schémas classiques : au-delà de l'expérience, c'est l'« expérimentation » qui intrigue, questionne et rend curieux.

Se posant en « pionniers » de ce mode de vie inhabituel, c'est avec une certaine fierté qu'ils abordent et envisagent le fait d'y vivre et d'en être, finalement, les « premiers » utilisateurs, donc les premiers témoins.



## **ATELIER 3: ÊTRE JEUNE TRAVAILLEUR?**

#### • Être ouvert

Liberté - Rencontrer - Ouverture d'esprit - Vision de la vie changée - Nouveautés - Nouvelles rencontres - Mobilité

### • Trouver son indépendance

Rentrer dans la vie active - Vie active - Sortir du cocon familial - Antonomie - Logements - 1ère voiture - Indépendance - Se débrouiller x2 - Responsabilités x5

#### • Une période d'apprentissage

Essayer - Réussite - Échec - Missions - Toujours apprendre - Apprentissage - Apprendre un métier - Appliquer - Connaissances - Projets - Transition

### • Des moments de répit

Divertissement - Activités - Profiter - Sortir - Découverte

#### Une période de transition

S'adapter - Changement - Débuter - Préparation - Appréhender - Confiance - Nouvelle situation - Étudiants qui travaillent - Temporaire - Majeur ou pas

### • Faire partie d'un réseau

Échanges - Coopération - Réseau

#### • Difficultés financières

Salaire - Taxes - Intérim - SMIC - Gérer ses sous - Pauvre -Peu de moyens financiers - Manger des pâtes

#### • Découvrir le monde du travail

Travailler - Organisation - Exigences - Difficultés de trouver son travail - Critiques

### **NOTE DU CAUE SUR L'ATELIER 3:**

Le débat a d'abord tourné autour de la différence entre « jeune », « étudiant », « jeune travailleur » et « travailleur ». Les différences que ces termes engendrent ne semblaient pas évident à appréhender. Après discussion, et en analysant avec eux le nuage de mots, plusieurs éléments ressortent.

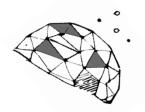
Premièrement, être jeune travailleur est vécu comme un grand chamboulement intellectuel et social. Découvrant l'autonomie financière, les jeunes travailleurs se confrontent aussi aux premières responsabilités qui y sont liées. Un fort élément de stress, de questionnement, et une sensation de solitude face à cela ressort fortement du débat. L'indépendance vis-à-vis de la famille (argent, logement), mais aussi l'obligation dans certains cas d'achats indispensables (cristallisés par « la première voiture »), vont en ce sens.

La notion de transition est continuellement associée à celle de l'apprentissage : les jeunes travailleurs ont l'impression de devoir faire leurs preuves tout en engrangeant un maximum de connaissances, de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Cette situation, parfois inconfortable, est tant source d'inquiétude que de satisfaction et de fierté.

Ce qui ressort aussi de ce débat est l'évolution du cercle social entourant le jeune travailleur : tandis que la relation au cercle familial évolue, et que celui concernant les amis se trouve parfois un peu délaissé (faute de temps), les jeunes travailleurs découvrent de nouveaux rapports sociaux : ceux du monde du travail. En rapport à la hiérarchie ou aux collègues, de nouveaux modes de comportement naissent et se développent à cette période.

Finalement, la notion des moments « extérieurs » au travail, dits « moment de répit », sont apparus très tard dans le débat. Preuve s'il en est que la sphère professionnelle chamboule complètement le rapport aux loisirs, au sport, au « moment pour soi » et à l'émancipation extra-professionnelle. Ressort alors de la discussion l'importance d'un lieu de vie permettant cette déconnexion, cette intimité propre à chacun et non liée au travail.





Réseau Famille Voiture
Sortir Rencontres Confiance
Travailler Échec Actif Mobilité
Pauvre Actif Mobilité
Pauvr



# ATELIER 4 : QUELS BESOINS / QUELLES ENVIES POUR VOTRE HABITAT ?

#### Besoins primaires

Dormir x2 - Manger - Se laver

### • Besoins énergétiques

Chauffage x2 - Adapter le chauffage - Électricité x2 - Clim - Gaz - Eau - Lumière - Plaques à induction

#### Besoin d'un logement «vert»

Accès au tri (déchets) - Développement durable -Transition énergétique

#### • Besoin de se sentir chez soi

Se protéger - Sécurité - Intimité - Calme

#### • Besoin d'un lieu de détente

Divertissement - Liberté - Vivre - Attraction - Bouger - Danser - Se divertir - Faire du bruit - Rencontrer

#### • Besoin d'espace

Espace - 2 pièces - Plus grand - Rangements x2 - Cuisine x2 - Salle d'eau - Toilettes - Garage

#### • Besoin d'équipements

Véhicule (selon distance domicile-travail) - Meublé - Chaises/canapé - Couverts - Frigo - Télé - Wifi - Grand lit - Matelas XXL - Lit quadruple

#### • Envie d'écologie et d'économie

Écologique x2 - Économique

## • Envie d'espaces qualitatifs

Espace - Calme - Lumineux - Beaucoup de lumière - Cocon - Pièce dépaysante - Se réveiller avec vue sur la mer - Espace de vie en hauteur

#### • Envie d'espaces évolutifs

Espace optimisé - Modulable - Pratique - 40m2 - Lit qui se met debout

#### • Envie d'extérieur

Terrain x2 - Terrain pour jardiner - Terrasse x3 - Balcon - Jardin x3 - De la verdure

#### • Envie d'un lieu partagé

Animaux domestiques - Droit aux animaux - Des gens qui t'appelent quand tu rentres

### • Envie d'équipements high-tech

Lave-vaisselle - Frigo américain - Volets électriques - Mobilier et équipement - Billard - WiFi - Aquarium x2 - Bar x2 - Piscine - Piscine à balles - Sauna - Spa - Jacuzzi - TV x3 - Salle de boxe - Salle de massage - Machine à sous - Tyrolienne jusqu'à la voiture - Duplex avec toboggan - Buffet à volonté

### **NOTE DU CAUE SUR L'ATELIER 4:**

Il était important de débattre en une seule fois des « besoins » et des « envies » autour de l'habitat pour un jeune travailleur, la limite étant parfois floue entre ces deux notions. Il ressort cependant des éléments très intéressants de cette discussion. Les besoins primaires ressortent évidemment, mais ceux-ci sont tous liés à une notion de confort : pour « dormir », la volonté d'un espace nuit séparé de l'espace jour, avec un grand lit, montre l'importance du sommeil et du « rituel » du coucher pour les jeunes. Pour aller plus loin, ressort de ces échanges l'importance pour le logement de bien distinguer l'espace « sas de décompression » du lieu du sommeil, pour ne pas que l'espace de vie principal ne soit lié au coucher : c'est un espace de vie, de loisir, d'évasion, et non un lieu qui réduirait le quotidien du jeune travailleur à la simple vision binaire domicile = sommeil/travail = éveil.

L'espace de la cuisine est souvent évoqué. Lié à l'espace de vie, il n'est pas forcément souhaité grand, mais intelligement équipé et pratique. Il est un lieu de préparation, mais pas de consommation. La notion de « comptoir/bar » questionne d'ailleurs le rapport de la cuisine à l'espace de vie. Élément d'architecture intéressant, il permet de marquer l'espace de la cuisine tout en le connectant visuellement à l'espace de vie, où l'on mange, seul ou à plusieurs. La symbolique du bar évoque aussi évidemment la réception, la discussion, le cercle social. C'est ici que le débat autour de la particularité du logement jeune travailleur prend son sens : dans un entre-deux familial, social, intellectuel, économique, le jeune travailleur souhaite et a besoin d'un logement adapté à ce mode de vie en perpétuelle évolution. Les notions « modulable », « évolutif » ou « adaptable » ressortent alors fortement des échanges. Pratique, il est rêvé tant en cocon solitaire, calme, intime, qu'en espace plus animé, pour recevoir, débattre, se détendre à plusieurs.

La liste non exhaustive des équipements permet de comprendre la volonté des jeunes travailleurs de se réapproprier le logement comme un réel lieu de détente. Au-delà du mobilier lié aux actions et positions du quotidien (s'asseoir, se coucher, manger), la plupart des éléments imaginés relèvent du champ lexical du loisir et de la détente, avec une forte présence d'éléments « à partager » (billard, piscine, jacuzzi), preuve de l'importance, pour ces jeunes, de se réappuyer sur leurs cercles sociaux de base (famille, amis...). La notion du partage de l'espace avec l'autre/les autres trouve aussi écho avec la présence des animaux domestiques dans les éléments cités. Le logement jeune travailleur n'est donc pas un lieu qui se vit seul, mais qui permet, à la volonté du jeune travailleur, d'accueillir, au sens large du terme.

Dans la continuité de ces réflexions, une thématique forte ressort des nuages de mots et des échanges : le rapport intérieur/ extérieur du logement et de son environnement immédiat. Étonnamment, le jeune travailleur ne l'évoque que dans les « envies », et non dans les « besoins », preuve qu'il considère toujours cet espace comme un « espace en plus », un « luxe ». Pourtant, celui-ci a ouvert de nombreuses discussions : le rapport aux voisins, le rapport à la nourriture, la possibilité des loisirs d'extérieur, le « prolongement » de l'espace clos intérieur.... Ce rapport à l'extérieur apparaît aussi par l'évocation de la fenêtre. Au-delà du simple apport de lumière (que l'on souhaite important), elle est pensée comme une connexion directe au contexte et au paysage.

Enfin, et ce dans la partie « besoins », les jeunes travailleurs ont évoqué la notion de logement « vert », « écologique ». Cette approche se faisait sous deux faisceaux : l'entrée philosophique, par rapport aux préoccupations climatiques et énergétiques actuelles, et l'entrée économique où la notion d'autoproduction énergétique et alimentaire a été soulevée. Un dernier point a posé question, c'est l'importance pour le jeune travailleur d'avoir, annexé au logement, un lieu de stationnement pour son moyen de transport, qu'il soit voiture, vélo ou autre. La notion de l'habitat-moyen de transport refait alors surface, sans trouver réponse. Un habitat déplacé par un moyen de transport ? Un habitat contenant un moyen de transport ? Ou encore un objet hybride à la fois habitat et moyen de transport ? C'est ce sur quoi le MOBIL'HAB devra prendre position.

